

Tourbière & lac de Crotel

Suivi de l'impact de la gestion sur la flore



SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE	2
Contexte.....	2
Objectifs du suivi.....	2
Protocole.....	2
CARACTÉRISATION DES TRANSECTS	3
RÉSULTATS	6
Synthèse des données.....	6
Commentaires.....	6

Contexte

Les milieux humides de la partie sud de la tourbière de Crotel constituent un enjeu important en termes de biodiversité. Ils sont aujourd'hui fortement menacés par l'assèchement du site et la colonisation par le solidage. Ces perturbations couplées à l'absence d'entretien du site favorisent également la dynamique d'embroussaillage et la régression des milieux ouverts, parmi lesquels la « prairie humide à molinie et communautés associées ». Cet habitat, au fort potentiel de diversité écologique, qui constituait autrefois la structure des prairies humides, n'est plus présent qu'à l'état résiduel, et a fait place à une roselière sèche, peu diversifiée.

Afin de retrouver des prairies humides de qualité, riches en espèces remarquables, la notice de gestion 2014/2018 prévoit de lutter contre les facteurs d'assèchement de la tourbière (objectifs 1 et 2) :

- Restauration du fonctionnement hydrologique de la tourbière : mise en place d'un seuil sur l'exutoire du lac ;
- Restauration de végétation par broyage et fauche ;
- Lutte contre les plantes envahissantes ;
- Expérimentation d'une technique de restauration par broyage superficiel du sol et ensemencement avec de graines provenant d'une tourbière « saine ».

Objectifs du suivi

Le suivi doit permettre d'observer l'évolution de la végétation suite aux actions citées ci-dessus :

- Les actions permettent-elles de retrouver des prairies humides en bon état de conservation ?
- Observe-t-on une dynamique d'embroussaillage sur le site ?
- Observe-t-on une diversification floristique dans les milieux restaurés ?

Protocole

Indicateur

L'indice de qualité floristique du programme Rhoméo semble adapté pour répondre sur le long terme aux questions précédentes, puisqu'il rend compte d'une part du niveau global d'altération du site et d'autre part de la richesse de celui-ci en espèces typiques des zones humides. Les indices d'humidité et de nutriment pourront également être analysés.

Un transect de 5 relevés phytosociologiques et un relevé opportuniste ont été réalisés sur le site (cf. carte). Se référer au protocole Rhoméo¹ pour la réalisation du suivi en lui-même.

Fréquence d'échantillonnage

Tous les ans pendant 2 ans pour suivre la reprise de la végétation suite aux travaux puis tous les 3 ans.

Surfaces concernées

La partie du site située au sud du lac, qui a fait l'objet d'une expérimentation de travail du sol et d'ensemencement pour lutter contre le solidage.

Période d'intervention

Saison de végétation (mai à août). Date du relevé : 27/05/2016.

Matériels nécessaires

- GPS ;
- Décamètre ;
- Quadrat ;
- Bombe de peinture pour borner les relevés ;
- Fiche de terrain Rhoméo.

¹ http://rhomeo-bao.fr/?q=indicateurs_08

CARACTÉRISATION DES RELEVÉS

Cf. carte de localisation des relevés page 5.

Le suivi comporte :

- ✕ 1 transect établi du sud au nord de la zone humide ;
- ✕ 1 relevé supplémentaire (placettes de 4 m²), qui servira de relevé de référence pour évaluer les résultats de l'ensemencement.

Schématisation du transect et des placettes de relevés phytosociologiques :

Légende :

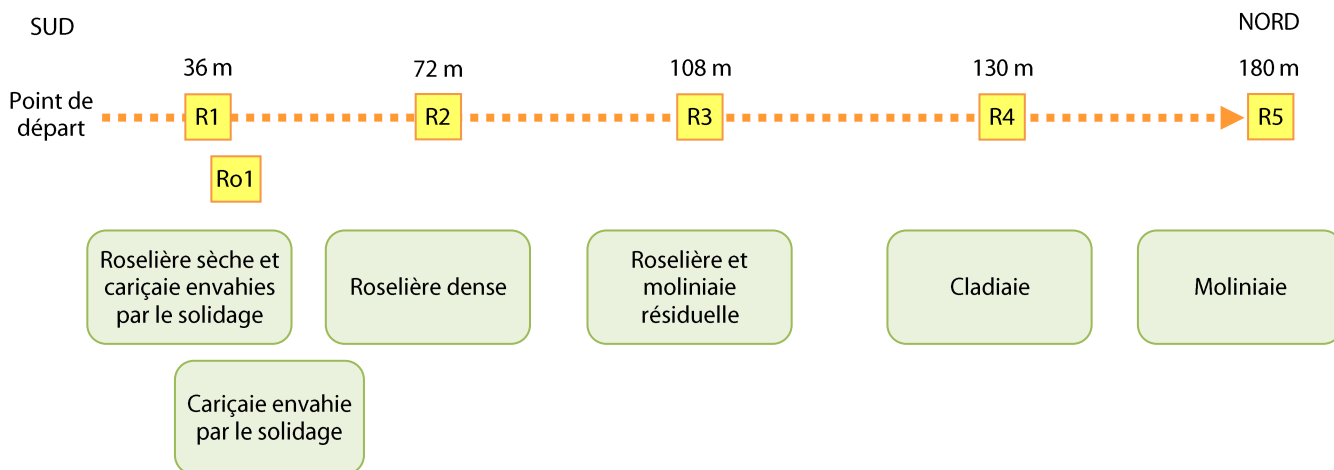
-----> Positionnement (approximatif) et orientation du transect



Placette de relevé



Type de végétation



Description du transect T1 :

Orientation : sud/nord

Départ : pointe sud de la zone humide, en lisière de forêt

Arrivée : au niveau du fossé exutoire du lac

Longueur : 180 m

Nombre de relevés phytosociologiques : 5

R1 à 36 m du point de départ

R2 à 72 m du point de départ

R3 à 108 m du point de départ

R4 à 130 m du point de départ

R5 au point d'arrivée à 180 m du point de départ

Taille des placettes de relevés : 16 m²

Végétation : roselière / cariçaie / moliniaie



Secteur de la placette R1



Secteur de la placette R2



Secteur de la placette R3



Secteur de la placette R4



Secteur de la placette R5

Description du relevé Ro1 :

Surface : 4 m²

Localisation : à l'est de la placette R1 dans la cariçaie envahie par le solidage.

Secteur faiblement embroussaillé et peu diversifié.

Présence d'un bosquet de saule nain.

Cette placette servira de placette témoin supplémentaire (avec R1 et R2) pour suivre l'évolution de la végétation après le travail du sol et l'ensemencement et évaluer les résultats de cette expérience.



Saule nain dans le secteur de la placette Ro1



Cartographie : L. RENARD - CEN RA, octobre 2016 ©IGN BD ORTHO 2012®

-  Contour du site
-  Placettes de relevés phytosociologiques
-  Transect de végétation

0 25 50 m


RÉSULTATS

L'année 2015 constitue l'année « n » de mise en place du suivi Rhoméo de l'indice de qualité floristique, avant travaux.

Synthèse des données

Relévés phytosociologique Rhoméo - 2015

Date : 27/05/2016

Observateurs : L.RENARD (CEN RA)

Relévs phytosociologique Rhoméo - 2015		Coeff. d'abondance dominance					
		Transect T1					Relevé témoin
Espèces		R1	R2	R3	R4	R5	Ro1
Bryphyte sp.		+	+	+			
Carex elata All., 1785	Laïche élevée			2			3
Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	Marisque			1	5	+	
Corylus avellana L., 1753	Noisetier				1		
Frangula dodonei Ard. subsp. dodonei	Bourdaine	+		+	1	+	+
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron			1			
Galium uliginosum L., 1753	Gaillet aquatique	+		+			+
Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant		2	1			+
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois			+			
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune			+		+	+
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue			+	+	5	
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	2	5	2			
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	2					
Potentilla recta L., 1753	Potentille dressée					+	
Prunus spinosa L., 1753	Prunellier					2	
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle					4	
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé			+			
Salix cinerea L., 1753	Saule cendré		+		2		
Salix repens L., 1753	Saule rampant						2
Solidago gigantea Aiton, 1789	Solidage géant	5	3	1			5
Thelypteris palustris Schott, 1834	Fougère des marais			2	1		
Urtica dioica L., 1753	Grande ortie			1			

Commentaires

Au total 22 espèces ont été inventoriées lors du suivi Rhoméo, dont 2 espèces patrimoniales :

- le fougère des marais, protégée au niveau régional ;
- la marisque qui compose l'habitat de « cladiaie », d'intérêt européen (Directive Habitat - Natura 2000).

Ce cortège est très peu diversifié et significatif des perturbations existantes sur le site (dysfonctionnement hydrologique, embranchement, prolifération d'espèces envahissantes). Il confirme le mauvais état de conservation des prairies humides sur le site. En effet, celle-ci sont dominée par des espèces très concurrentielles, telles que le phragmite et le solidage qui se sont largement développées à la faveur de l'assèchement de la tourbière.

À noter que ce suivi Rhoméo prévu initialement à l'été 2015 n'a pu être réalisé qu'au début de l'année 2016, en raison de la sécheresse estivale. La commune ayant pris un arrêté municipal, interdisant l'accès au site, pour cause de risque d'incendie. Cela explique également que des espèces plus estivales et très communes telles que *Lythrum salicaria*, *Mentha aquatica*, et bien d'autres n'aient pas été recensées.

Comme expliqué en préambule, les actions de gestion prévues sur le lac de Crotel devraient permettre de diversifier les milieux ouverts grâce, notamment à une meilleure hydratation de la zone humide.

La comparaison de cet état initial avec les résultats du prochain suivi permettra de calculer l'indice de qualité floristique.



rédaction
Lydie RENARD

Tourbière et lac de Crotel

Suivi de l'impact de la gestion sur la flore

Programme réalisé avec le soutien de

